



24.01.2012 - 10:58 Uhr

Petits accidents, gros dégâts: la réparation des assistances à la conduite peut coûter cher !

Bern (ots) -

Etablis dans la catégorie automobile moyenne, les systèmes d'assistance à la conduite commencent également à se propager parmi les compactes. Ces dispositifs accroissent certes la sécurité active, mais ils peuvent aussi générer des coûts élevés lors d'accidents légers. Le TCS propose quelques mesures permettant de réduire les dommages subis par ces composants onéreux.

Les systèmes d'assistance à la conduite comme les régulateurs de vitesse avec contrôle automatique de la distance (Adaptive Cruise Control, ACC) comprennent des composants sensibles et onéreux. Pour remplir leur fonction, les capteurs de ces dispositifs sont installés à des endroits exposés du véhicule où ils sont facilement endommagés. Un léger télescopage ou une touchette lors d'une manœuvre de parage peuvent avoir des conséquences financières relativement élevées. Partant de ce constat il faut se demander si la réduction du risque d'accident compense réellement le coût élevé des réparations.

Frais de réparation doublés

Peugeot propose des capteurs radar ACC à partir de 1000 francs déjà alors que d'autres constructeurs comme Audi, Volvo, Honda ou Jaguar demandent le double, voire davantage. Un accident endommageant généralement encore d'autres éléments de la voiture, le coût du seul matériel à remplacer peut donc atteindre des montants relativement élevés.

Au prix des pièces s'ajoutent les travaux préparatifs, par exemple s'il faut démonter le bouclier avant pour remplacer un capteur de parage. Le prix du montage des différents composants varie fortement d'une marque à l'autre: 60 à 240 francs pour un capteur ACC, 50 à 270 francs pour un phare xénon et 20 à 80 francs pour un capteur de parage. Chaque accident léger a des conséquences différentes, mais on peut admettre comme règle générale que le remplacement d'un capteur ACC double le prix final de la réparation.

Les assistances à la conduite influencent le coût des dommages

Bien que les systèmes d'assistance à la conduite influencent le coût des dommages et, par conséquent, les besoins en termes de primes, les assurances n'en ont pas encore fait un facteur de calcul. Il en est cependant tenu compte indirectement via le calcul de la valeur à neuf de la voiture. On ne peut encore dire avec exactitude si ces systèmes réduisent les charges des assurances en prévenant des dommages ou si, au contraire, ils coûtent plus cher aux assureurs à cause des frais de réparation plus élevés.

Le TCS propose quelques mesures garantissant que l'avantage de ces dispositifs au niveau de la sécurité soit plus important que les coûts en cas de dommages.

- les senseurs doivent être installés de manière à ne pas être endommagés à la moindre touchette pour ne pas devoir les remplacer ou les réparer.
- si un élément onéreux doit, pour des raisons techniques, être monté à un endroit exposé, il faut éviter qu'il soit endommagé lors d'un accident léger. Par exemple, des points de rupture installés dans les fixations offrent une certaine protection.
- les ateliers de réparation doivent disposer des données et équipements techniques nécessaires pour contrôler rapidement la fonction des capteurs. On évite ainsi le remplacement préventif de composants onéreux.

On relèvera également que le coût de la réparation des systèmes d'assistance à la conduite peut être réduit par une baisse du prix des pièces de rechange. Les grandes différences de prix des capteurs radar entravent la propagation et, finalement, l'utilité de ces systèmes. La généralisation des systèmes ACC dans la catégorie des voitures compactes entraînera sans doute une baisse des prix à long terme, donc aussi une diminution des coûts des dommages.

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole du TCS, 022 417 27 16, 078 707 71 28,
moreno.volpi@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100711764> abgerufen werden.